

Le revenu universel est-il féministe ?

alternatives-economiques.fr/revenu-universel-feministe/00087292

Céline Mouzon, *Alternatives économiques*, 5 décembre 2018



Ce fut l'une des propositions inattendues et insolites de la campagne présidentielle de 2017, le revenu universel. Mais quels en sont les effets pour les femmes ? Cette question est souvent balayée d'un revers de main, quand elle n'est pas tout simplement occultée. A l'occasion d'un numéro consacré à cette séquence électorale, *la revue Travail, Genre et Sociétés* revient sur cette mesure et ses implications pour les femmes. Un état des lieux éclairant proposé par des philosophes, des économistes et des sociologues, dans une perspective féministe. De quoi rappeler que cet axe d'analyse devrait être incontournable et pris au sérieux dans toute discussion sur le sujet.

En finir avec une vision viriliste du travail

La parole est à la défense. « *Parce qu'il est utopique et polémique à la fois, [le revenu universel] ouvre une série de débats sur le prix du travail, la qualité des emplois... et de façon plus décisive encore sur les frontières du travail (ce qui en est, ce qui n'en est pas)* ». Voilà un argument régulièrement mis en avant par les tenants du revenu universel et que reprennent la philosophe Sandra Laugier et la psychologue Pascale Molinier, qui y sont favorables.

La proposition d'un revenu universel est un moyen de « dévoiler la tromperie d'une "valeur travail" construite sur un déni de la masse des invisibles »

De manière plus originale – et féministe –, les deux universitaires invitent à « *intégrer le care dans la réflexion sur le revenu universel* ». Car le travail tel que nous l'entendons aujourd'hui (en réalité, bien souvent l'emploi) est construit sur « *la valorisation des tâches réalisées par les hommes et l'exclusion des tâches réalisées par les femmes. Cette valorisation du travail masculin a reposé sur une héroïsation du travail comme activité virile*

(où l'homme prouve qu'il en est un), associée à un déni de réalité non seulement du travail des femmes, mais des conditions d'exploitation des hommes », soulignent-elles.

La proposition d'un revenu universel est donc un moyen de « dévoiler la tromperie d'une "valeur travail" construite sur un déni de la masse des invisibles, relégués dans les coulisses d'un monde du travail qui veut les ignorer ». Prendre au sérieux le care dans toutes ses dimensions, c'est « transformer notre vision du travail aussi en faisant apparaître des tâches, et des personnes, comme indispensables au fonctionnement ordinaire du monde ». Et, concrètement, mettre au centre de la réflexion des phénomènes comme la féminisation des migrations transnationales pour prendre en charge les personnes âgées ou dépendantes.

Les auteures ne sont pas dupes pour autant : oui, le revenu universel peut se transformer en salaire maternel ou rendre encore plus invisibilise le travail du care au lieu de le valoriser.

Se battre sur le terrain de l'emploi

C'est ici que des approches plus empiriques surgissent pour nuancer l'enthousiasme initial. L'économiste Rachel Silvera, qui avait déjà cosigné en 2000 une analyse des écueils du revenu universel pour les femmes, reprend les principaux points d'achoppement. Ces arguments sont aussi portés par le collectif des Economistes atterrés.

Pour commencer, le diagnostic de départ (fin de l'emploi et fin du travail), qui semble hâtif. Plutôt qu'à une disparition de l'emploi sous l'effet de la révolution numérique, nous assistons à sa mutation (développement d'emplois dans l'informatique mais aussi dans le soin à la personne). Ici, la réponse consiste à améliorer les formations tout au long de la vie, plutôt qu'à mettre en place un revenu de base.

Quant à la fin du travail, à sa perte de sens, la réalité paraît plus ambivalente notamment pour les femmes : le travail est pour nous à la fois facteur d'aliénation et d'émancipation, rappelle l'économiste. Ce qui n'empêche pas de chercher à remettre en cause la centralité du travail rémunéré ni chercher un meilleur équilibre des temps sociaux. Mais « *d'un point de vue féministe, le travail demeure la clé de l'égalité* », tranche-t-elle.

Le revenu universel redonne un pouvoir de négociation individuel aux précaires, face à l'employeur

Deuxième argument : le revenu universel redonne un pouvoir de négociation individuel aux précaires, face à l'employeur. Comme je suis assurée de toucher un revenu, je peux plus facilement refuser un emploi que je juge dégradant. Les femmes occupant de fait les emplois les plus précaires (temps partiel et temps de travail morcelé), cela revient à encourager le temps partiel des femmes, pointe la chercheuse. Conclusion là encore : la bataille doit se situer au sein de l'emploi, pour de meilleures conditions de travail et une meilleure reconnaissance des emplois dévalorisés (dont ceux du care).

Troisième argument : le revenu universel est un moyen de rééquilibrer les temps sociaux, entre emploi et loisir. Mais quid des tâches domestiques et familiales dans les ménages ? Elles échoient très largement aux femmes. Même s'il est individuel et universel, le risque est que le revenu universel renforce les inégalités au sein des couples hétérosexuels. Mais aussi les inégalités sociales entre les femmes : entre celles qui auront un emploi valorisé et celles pour qui il sera plus intéressant de rester chez soi à réaliser un travail domestique rémunéré par le revenu universel.

Le revenu universel, parce qu'il est individuel, permettra aux femmes de sortir du statut d'ayant-droits

Enfin, dernier argument, le revenu universel, parce qu'il est individuel, permettra aux femmes de sortir du statut d'ayant-droits. Le modèle français d'Etat providence est en effet mixte avec des droits sociaux propres pour l'emploi et le chômage (je touche une allocation chômage en fonction de mes cotisations), et des droits dits familialisés pour les minima sociaux : le montant du RSA dépend ainsi de la composition du foyer. Là encore, Rachel Silvera est d'accord sur le diagnostic : un modèle familialisé pénalise les femmes. Mais elle défend une autre solution : individualiser les minima sociaux et supprimer (ou du moins limiter fortement) l'imposition fiscale conjointe.

Pour changer la vision viriliste du travail, répond-elle donc à Sandra Laugier et Pascale Molinier, il faut changer l'emploi lui-même (revaloriser les « sales boulots », favoriser une mixité des métiers, développer la formation) et partager le travail en amont, par une réduction du temps de travail plutôt que d'accepter le partage du temps de travail tel qu'il existe actuellement et qui pénalise les femmes.

L'engagement associatif a bon dos

Emploi ou loisir ? Mais que recouvre exactement le « loisir » et qu'est-ce que ce loisir si valorisé qu'est l'engagement associatif ? C'est l'objet du troisième article de ce dossier, signé par la sociologue Maud Simonet, spécialiste du travail gratuit et semi-gratuit (type service civique, « indemnisé » à hauteur de 580 euros par mois et sans cotisation chômage) et auteure d'une livre récent, *Travail gratuit : la nouvelle exploitation ?*.

Il n'y a pas un « bon » travail gratuit, porteur d'émancipation, dans la sphère associative et un « mauvais » travail gratuit, aliénant, lui, qui serait le travail domestique. « *Loin d'échapper aux rapports sociaux de sexe et aux processus d'assignation au féminin, l'espace associatif les reproduit* », souligne-t-elle.

Il n'y a pas un « bon » travail gratuit, porteur d'émancipation, dans la sphère associative et un « mauvais » travail gratuit, aliénant, lui, qui serait le travail domestique

Dans les associations aussi la division du travail est sexuée : aux hommes les postes de pouvoir, aux femmes, le travail invisible et ingrat (préparer le repas et la table pour le repas associatif, nettoyer le centre social après son utilisation par l'association, etc.). A ce plafond de verre du monde associatif s'ajoute un « mur de verre » selon les termes de la chercheuse

Sophie Rétif. Au sein du monde associatif, les femmes ont moins accès aux partis et syndicats que les hommes, *« dont les carrières militantes sont marquées par une circulation entre ces différents types d'organisations et un pluri-engagement »*.

Bref, *« "au nom de l'engagement", s'opère ainsi dans les associations un "déli de travail", qui n'est pas sans rappeler celui qui s'opère, "au nom de l'amour", dans la maison »*.

Autre angle mort du débat qu'elle relève : le rôle de l'Etat dans l'organisation de ce travail gratuit. Il est vital *« de saisir combien le bénévolat est aujourd'hui à la fois objet et instrument de politiques publiques, qu'il est en partie financé, construit et orienté par l'État, vers certains secteurs et pour certaines populations. Dans un contexte de rigueur budgétaire et de baisse des dépenses publiques, la mise au travail gratuit, ou indemnisé, de citoyens, qui sont bien souvent des citoyennes, dans les services publics, est l'une des conséquences – et sans doute en partie l'un des objectifs – de ces politiques qui valorisent et soutiennent l'"engagement citoyen" »*, analyse Maud Simonet. Concrètement, il s'agit du recours au bénévolat dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires ou l'entrée des services civiques dans les services publics, à l'hôpital, dans l'Education nationale ou à Pôle emploi. Cette *« "bénévolisation" du travail dans les services publics, si elle nous concerne tous comme citoyens, concerne au premier chef les femmes comme travailleuses »*.

Face à cela, il faudrait *« expliquer en quoi et comment »* le revenu universel permettrait enfin de reconnaître et de rendre visible le travail gratuit des femmes, demande-t-elle aux partisans de la mesure.

D'autant plus que l'opposition entre travail domestique aliénant et engagement associatif émancipateur reproduit en réalité un rapport de classe. Comme le rappelle Bell Hooks à propos des mouvements féministes étasuniens des années 1970, *« tandis que les féministes blanches "l'assent d'être isolées dans [leurs] foyers" voulaient "être libérées de tout ça pour entrer dans le monde du travail", les femmes noires qui avaient toujours travaillé en dehors du foyer mais aussi les femmes blanches des classes ouvrières désiraient, elles, "passer plus de temps avec leur famille" et "quitter le monde du travail aliéné" »*.

Devenir des sorcières

Les deux dernières contributions nous emmènent au Japon et en Finlande.

L'économiste Kaori Katada y voit le moyen de *« devenir des sorcières »*, c'est-à-dire de refuser, pour les femmes, l'assignation au travail reproductif et productif, qu'il soit gratuit (travail domestique) ou rémunéré (emploi). Dans la société japonaise actuelle, les femmes sont, d'une part, encouragées à faire des enfants dans un contexte de faible taux de natalité et sans qu'il y ait de véritables dispositifs d'accompagnement (la part du PIB consacrée aux politiques familiales type allocations familiales est de moitié inférieure à ce qu'elle est en France ou en Suède). Et, d'autre part, incitées à travailler pour pallier la pénurie de main d'œuvre. Les mères célibataires sont particulièrement touchées par les bas salaires et la pauvreté, bien loin de l'image de la *working girl* parvenue à un poste de pouvoir d'une prestigieuse entreprise.

Au Japon, les femmes sont, d'une part, encouragées à faire des enfants dans un contexte de faible taux de natalité, sans qu'il y ait de véritables dispositifs d'accompagnement et, d'autre part, à travailler pour pallier la pénurie de main d'œuvre

Si elle prend au sérieux les objections faites au revenu universel (voir ci-dessus), elle répond, comme beaucoup de ses partisans, que son rôle n'est pas de venir à bout de la division sexuée du travail. Et que celui-ci doit donc s'accompagner d'autres mesures (partage ou réduction du temps de travail, congé parental substantiel, équité salariale, formation...).

Enfin, le journaliste Alain Lefebvre revient sur l'expérimentation d'un revenu de base en Finlande. Imposée par un gouvernement pro-austérité dirigé par un ancien homme d'affaires, cette expérimentation n'avait en fait rien d'universelle puisqu'elle a porté sur des chômeurs de longue durée. Elle a de plus totalement fait l'impasse sur les questions de genre. Il y avait pourtant matière à y réfléchir dans un pays où les inégalités entre femmes et hommes restent conséquentes : l'écart de rémunération horaire entre femmes et hommes était par exemple de 17 % en Finlande en 2015, contre 16 % en France (et 13 % en Suède). *« S'il y a une conclusion à tirer de cette expérimentation malheureuse, c'est qu'il faut se donner le temps de préparer sérieusement la mise en place d'un tel dispositif, et se poser la question de ses objectifs [...]. En parallèle, une attention particulière doit être portée à la manière dont ce type de dispositif est susceptible d'atténuer, ou au contraire, de renforcer les inégalités »*, conclut le journaliste. Un message pour les 19 départements qui ont décidé de se lancer.